

# AVIS DE CONCERTATION PUBLIQUE



## INFORMATION ET PUBLICITE

### Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée (VAR)

## **PROJET d'AMENAGEMENT DES OUVRAGES ECRETEURS DE CRUES DE VAULONGUE ET DE L'ASPE sur la commune de SAINT-RAPHAEL LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE CONCERTATION,**

Dans le cadre de sa compétence en matière de lutte contre les inondations, la Communauté d'Agglomération Var Esterel Méditerranée (CAVEM) projette la réalisation d'ouvrages écrêteurs de crues sur le bassin versant de la Garonne, sur la commune de Saint-Raphaël.

Ces aménagements sont inscrits au PAPI (Programme d'Action et de Prévention des Inondations de l'Argens et des Côtiers de l'Estérel), labélisé en Commission Mixte Inondation le 7 juillet 2016. A ce titre, ils figurent au planning général de ce programme, de 2016 à 2022, et doivent être réalisés dans les 6 ans.

Deux ouvrages sont actuellement à l'étude en phase AVant-Projet :

- Le **bassin de rétention de Vaulongue** sur l'affluent du Cerceron en rive gauche. Il réduira les débits d'entrée dans le cours d'eau de la Garonne en écrétant cet affluent.
- Le **barrage écrêteur de l'Aspé** sur l'affluent des Crottes en rive gauche. Il réduira également les débits d'entrée dans le cours d'eau de la Garonne en écrétant cet autre affluent.

Ils contribuent à la réduction de l'aléa inondation dans les zones urbanisées en aval.

Ces aménagements concernent des travaux de modification de gabarit, de détournement ou de couverture de cours d'eau dans une partie urbanisée de la commune et dépassent 1 900 000 euros. Dans ces conditions, ils doivent faire l'objet d'une concertation publique suivant les modalités prévues aux articles L.103-2 et R.103-1 du code de l'urbanisme.

**La concertation publique se déroulera du lundi 27 mars au lundi 24 avril 2017**, et permettra d'associer pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et toutes les personnes intéressées.

Ainsi le public intéressé pourra prendre connaissance du dossier de concertation sur ce projet qui est mis à disposition pendant les jours ouvrables, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures et ce durant toute la phase de concertation à la Direction Hydraulique Cours d'Eau de la CAVEM.

Un registre destiné aux observations du public est également disponible aux mêmes horaires et pour la même période à la Direction Hydraulique Cours d'Eau de la CAVEM.

Afin de permettre de disposer d'informations complémentaires sur ces ouvrages, **le public sera reçu dans les bureaux de la Direction Hydraulique Cours d'Eau** (65 rue Isaac Newton, Zone d'activités Epsilon 1) de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, les :

- **lundi 27 mars 2017**
- **jeudi 6 avril 2017**
- **vendredi 14 avril 2017**
- **lundi 24 avril 2017**

En outre, **le public sera reçu dans les locaux de la Mairie de Saint-Raphaël, le mercredi 29 mars 2017**, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Enfin une **réunion publique sera organisée le lundi 24 avril 2017 à 18h00 dans le salon VIP du Palais des Sports** de Saint-Raphaël, afin de répondre à toutes les interrogations du public.